

Curriculum vitae de Monsieur Christian Paire

Christian Paire a obtenu son baccalauréat en 1967 et complété une maîtrise en droit à l'Université de Dijon en 1970. Il a obtenu, l'année suivante, un diplôme d'études supérieures de l'école nationale de santé publique (Rennes) en se classant premier de sa promotion. Entre 1971 et 1974, il a occupé des fonctions au sein de la Caisse des dépôts du Ministère des Finances.

En 1974, M. Paire intégra l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP), un organisme de 90 000 employés qui regroupe les 40 hôpitaux de la capitale française. Il était entre autres responsable de l'embauche des 7 000 infirmières par année qui doivent être recrutées par ce réseau d'hôpitaux. Il devint responsable du recrutement global et fit adopter un projet de décentralisation du recrutement, jugeant inapproprié le processus centralisé de recrutement à l'échelle de la métropole.

En 1976, M. Paire fut nommé directeur adjoint aux affaires médicales de l'APHP. Dans ce poste, il travailla étroitement avec les médecins à l'évolution de l'organisation des activités médicales et à l'intégration de nouvelles technologies.

En 1980, à l'âge de 31 ans, M. Paire devient directeur général du groupe hospitalier saint-Vincent-de-Paul, un hôpital pédiatrique mère-enfant de 600 lits employant 4 000 personnes situé au centre de Paris. Il y dirigea des projets de construction et introduisit dans cet établissement des démarches qualité, une initiative innovatrice pour l'époque. Simultanément, il coordonna pour la capitale entière le regroupement sur un seul site de la réanimation pédiatrique chirurgicale.

En 1985, il réintégra l'APHP à titre de directeur chargé de la direction du personnel médical aux Hôpitaux de Paris. Il fut alors responsable de l'activité de plus de 14 000 médecins. Il importe de souligner que le siège social de l'APHP regroupe environ 1 000 personnes impliquées au quotidien dans la gestion des 40 (à l'époque) hôpitaux du réseau parisien et qui coordonnent aussi les relations avec 11 facultés de médecine. M. Paire était donc l'ultime responsable des relations avec 700 chefs de services de toutes les disciplines médicales.

En 1987, M. Paire est promu au poste de directeur général du CHU de Bicêtre (Val de Marne), un établissement de 1 200 lits répartis sur trois sites. À ce poste, M. Paire devait établir des relations continues avec la ville de Bicêtre en visant l'intégration de l'hôpital dans son milieu social et culturel. Sur un plan plus opérationnel, M. Paire a mis en place des indicateurs de satisfaction clientèle, une première en France, et a développé des pôles d'excellence en pédiatrie et en neurosciences.

En 1991, M. Paire revient au siège social de l'APHP à titre de directeur de l'inspection générale et de l'audit interne où il chapeauta durant deux ans tous les audits cliniques et opérationnels des différents services et institutions du réseau APHP. Il développa une connaissance fine de tous les aspects opérationnels de plusieurs services, cliniques ou administratifs. Il mis en place une méthodologie de réduction des temps de travail sans perte d'efficacité. Durant la même période, il pilota un projet centralisé de prélèvements et de greffes pour tout le réseau APHP.

En 1993, M. Paire fut invité à occuper un poste de conseiller technique chargé des affaires hospitalières des réseaux publics et privés au sein du cabinet de Mme Simone Veil, ministre d'État, et de M. Philippe Douste-Blasy, ministre délégué à la Santé. Sur une période de 18 mois (une période considérée normale dans un tel poste), M. Paire mis en place différentes réformes, dont certaines initiatives de financement des hôpitaux à l'acte.

En 1994, M. Paire réintègre encore une fois l'APHP, cette fois comme directeur du personnel et des relations sociales de cette organisation qui emploie à l'époque environ 70 000 salariés, plus les médecins qui relèvent également de cette direction. Il était alors responsable de la totalité des activités « ressources humaines » de cette organisation. C'est durant cette période que fut créé l'Hôpital Georges-Pompidou, par l'intégration de trois des plus importants CHU de Paris sur un seul nouveau site. L'objectif de la mise en commun était de maximiser le potentiel issu des cultures institutionnelles des trois établissements regroupés, une opération d'une grande complexité. M. Paire y a contribué de manière très étroite à titre de collaborateur immédiat du directeur général, notamment par la mise au point d'un plan de recrutement de la main-d'œuvre du nouvel hôpital. Pendant cette période, M. Paire a aussi assumé la responsabilité de la mise en place de la politique de réduction du temps de travail en France, un dossier marqué par des enjeux économiques et sociaux majeurs qu'il a mené à terme sans provoquer de mouvements sociaux ou de fermetures comme ce fut le cas dans plusieurs autres milieux.

En 2002, souhaitant se retrouver sur le terrain, M. Paire devient directeur général du CHU des Hôpitaux de Rouen, qui compte 2 500 lits répartis sur 5 sites, 8 000 employés dont 800 médecins et un budget opérationnel de l'ordre de 550 millions d'euros. Ce CHU est un pôle régional de formation des professionnels de la santé qui regroupe 11 écoles paramédicales et 1 200 étudiants. À ce poste, il a notamment regroupé les laboratoires des 5 sites en un seul lieu, sous une direction unifiée. Il en résulte un accroissement significatif de la productivité et de la qualité de services dispensés aux patients. Il a aussi regroupé les 5 pôles de formation professionnelle de manière à accroître la multidisciplinarité, un défi majeur de réorganisation du travail professionnel en milieu hospitalier. Plus récemment, M. Paire a entrepris de regrouper deux des cinq sites principaux du CHU en procédant à des investissements immobiliers majeurs et en déplaçant de nombreuses unités cliniques vers de nouvelles installations.